

Effectif du conseil :  
28

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de avril à dix-neuf heures trente minutes, en application des dispositions du chapitre II du Titre II du Livre 1<sup>er</sup> de la deuxième partie relatives aux maires et aux adjoints par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de l'établissement public de coopération intercommunale « Communauté de communes de Marcigny ».

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un délégué/conseiller par case) :

<b>ANZY LE DUC</b>	Monsieur	POMMIER	Jean-Marc	Délégué titulaire
	Monsieur	CLAIN	Benoit	Délégué titulaire
<b>ARTAIX</b>	Monsieur	BERJOT	Maxime	Délégué titulaire
	Monsieur	SABOT	Bruno	Délégué titulaire
<b>BAUGY</b>	Monsieur	BOUVELOUP	Alain	Délégué titulaire
	Madame	JANIN	Annette	Déleguée titulaire
<b>BOURG LE COMTE</b>	Monsieur	LUCEAU	Stéphane	Délégué titulaire
<b>CERON</b>	Monsieur	JULIEN	Michel	Délégué titulaire
	Madame	PALLOT	Claire	Déleguée titulaire
<b>CHAMBILLY</b>	Monsieur	DOS SANTOS PENIDA	Joachim	Délégué titulaire
	Madame	BEAUCHAMP	Marie-Josèphe	Déleguée titulaire
<b>CHENAY LE CHATEL</b>	Monsieur	VUITTON	Jean-Stéphane	Délégué titulaire
	Madame	GROS	Murielle	Déleguée titulaire
<b>MARCIGNY</b>	Monsieur	PONCET	Louis	Délégué titulaire
	Madame	SOUFFERANT	Martine	Déleguée titulaire
	Monsieur	GARDIEN	Gilbert	Délégué titulaire
	Madame	FIACRE	Martine	Déleguée titulaire
	Monsieur	DAUMUR	Bruno	Délégué titulaire
	Monsieur	PROST	Denis	Déleguée titulaire
<b>MELAY</b>	Monsieur	DUCARRE	Jean-Claude	Délégué titulaire
	Madame	BAILLY	Bernadette	Déleguée titulaire
	Monsieur	MILLET	Pascal	Délégué titulaire
	Monsieur	VERNUSSE	Frédéric	Délégué titulaire
<b>MONTCEAUX L'ETOILE</b>	Monsieur	PROST	Georges	Délégué titulaire
	Madame	GOUDARD	Sophie	Déleguée titulaire
<b>SAINT MARTIN DU</b>	Monsieur	PERRAT	Franck	Délégué titulaire
<b>VINDECY</b>	Monsieur	CHAPON	Didier	Délégué titulaire

Absents (préciser s'ils sont excusés)

Madame	LAPALU	Jocelyne	Déleguée titulaire, pouvoir donné à Bruno DAUMUR
Monsieur	BAJARD	Rémy	Délégué suppléant
Monsieur	BRANDON	Pierre	Délégué suppléant
Monsieur	PERRIER	Eric	Délégué suppléant

### 1. Installation des délégués syndicaux (ou conseillers communautaires) <sup>1</sup>

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Denis PROST, président (ou remplaçant ou doyen en application de l'article L.2122-17 du CGCT), assisté de M. Denis PROST, vice-président (ou remplaçant ou doyen en application de l'article L.2122-17 du CGCT), et de M. Denis PROST, vice-président (ou remplaçant ou doyen en application de l'article L.2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M Jean-Marc POMMIER a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L 2121-15 du CGCT).

## 2. Élection du président

### 2.1. Présidence de l'assemblée

M. Gilbert GARDIEN, conseiller le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, a pris la présidence de l'assemblée (art. L.2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie <sup>2</sup>.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le **président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire**. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### 2.2. Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- M. PERRAT Franck
- M. PONCET Louis

### 2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président de la séance qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par l'EPCI ou syndicat mixte. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L.65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

### 2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 26
- f. Majorité absolue <sup>3</sup> ..... 14

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DUCARRE Jean-Claude	21	Vingt-et-un
PROST Denis	5	Cinq

### 2.5. Proclamation de l'élection du président

Monsieur Jean-Claude DUCARRE a été proclamé **président** et a été immédiatement installé.

## 3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUCARRE élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L.2122-4, L.2122-7 du CGCT applicables aux EPCI par renvoi de l'article L.5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le groupement doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, sans qu'il puisse donc excéder le nombre de six (6) vice-présidents au maximum.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé, à l'unanimité, à cinq (5) le nombre des vice-présidents du groupement.

### 3.1. Élection du premier vice-président

#### **3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral).....4

<sup>2</sup> Majorité des membres en exercice du conseil syndical (ou communautaire) ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

<sup>3</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0  
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 24  
f. Majorité absolue ..... 13

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JULIEN Michel	24	Vingt-quatre

### 3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Monsieur Michel JULIEN a été proclamé **premier vice-président** et immédiatement installé.

### 3.2. Élection du second vice-président

#### 3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0  
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28  
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 3  
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0  
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 25  
f. Majorité absolue ..... 13

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DAUMUR Bruno	25	Vingt-cinq

### 3.2.2. Proclamation de l'élection du second vice-président

Monsieur Bruno DAUMUR a été proclamé **second vice-président** et immédiatement installé.

### 3.3. Élection du troisième vice-président

#### 3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0  
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28  
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0  
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0  
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 28  
f. Majorité absolue ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BEAUCHAMP Marie-Josèphe	14	Quatorze
GOUDARD Sophie	14	Quatorze

#### 3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>4</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0  
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28  
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 1  
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0  
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 27  
f. Majorité absolue ..... 14

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BEAUCHAMP Marie-Josèphe	12	Douze
GOUDARD Sophie	15	Quinze



<sup>4</sup> Supprimer les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

### 3.3.3. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Madame Sophie GOUDARD a été proclamée **troisième vice-présidente** et immédiatement installée.

### 3.4. Élection du quatrième-président

#### 3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 23
- f. Majorité absolue ..... 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LUCEAU Stéphane	23	Vingt-trois

### 3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Monsieur Stéphane LUCEAU a été proclamé **quatrième vice-président** et immédiatement installé.

### 3.5. Élection du cinquième-président

#### 3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 22
- f. Majorité absolue ..... 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GARDIEN Gilbert	22	Vingt-deux

### 3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Monsieur Gilbert GARDIEN a été proclamé **cinquième vice-président** et immédiatement installé.

## 4. Élection des autres membres du bureau

Sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUCARRE élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des autres membres du bureau. Il a été rappelé que les membres du bureau sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L.2122-4, L.2122-7 du CGCT applicables aux EPCI par renvoi de l'article L.5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau du conseil communautaire peut éventuellement compter un ou plusieurs autres membres.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé, à l'unanimité, à neuf (9) le nombre des autres membres du bureau du groupement, autres que président et vice-présidents.

### 4.1. Élection du premier autre membre du bureau

#### 4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 28
- f. Majorité absolue ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
POMMIER Jean-Marc	28	Vingt-huit

#### 4.1.2. Proclamation de l'élection du premier autre membre du bureau

Monsieur Jean-Marc POMIER a été proclamé premier autre membre du bureau et immédiatement installé.

#### 4.2. Élection du deuxième autre membre du bureau

##### 4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 28
- f. Majorité absolue ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERJOT Maxime	28	Vingt-huit

#### 4.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième autre membre du bureau

Monsieur Maxime BERJOT a été proclamé deuxième autre membre du bureau et immédiatement installé.

#### 4.3. Élection du troisième autre membre du bureau

##### 4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 28
- f. Majorité absolue ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUTELOUP Alain	28	Vingt-huit

#### 4.3.2. Proclamation de l'élection du troisième autre membre du bureau

Monsieur Alain BOUTELOUP a été proclamé troisième autre membre du bureau et immédiatement installé.

#### 4.3. Élection du quatrième autre membre du bureau

##### 4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 28
- f. Majorité absolue ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DOS SANTOS PENIDA Joachim	28	Vingt-huit

#### 4.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième autre membre du bureau

Monsieur Joachim DOS SANTOS PENIDA a été proclamé quatrième autre membre du bureau et immédiatement installé.

#### 4.5. Élection du cinquième autre membre du bureau

##### 4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 28

f. Majorité absolue ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VUITTON Jean-Stéphane	28	Vingt-huit

**4.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième autre membre du bureau**

Monsieur Jean-Stéphane VUITTON a été proclamé cinquième autre membre du bureau et immédiatement installé.

**4.6. Élection du sixième autre membre du bureau**

**4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 28
- f. Majorité absolue ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PONCET Louis	28	Vingt-huit

**4.6.2. Proclamation de l'élection du sixième autre membre du bureau**

Monsieur Louis PONCET a été proclamé sixième autre membre du bureau et immédiatement installé.

**4.7. Élection du septième autre membre du bureau**

**4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 28
- f. Majorité absolue ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PROST Georges	28	Vingt-huit

**4.7.2. Proclamation de l'élection du septième autre membre du bureau**

Monsieur Georges PROST a été proclamé septième autre membre du bureau et immédiatement installé.

**4.8. Élection du huitième autre membre du bureau**

**4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 28
- f. Majorité absolue ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PERRAT Franck	28	Vingt-huit

**4.8.2. Proclamation de l'élection du huitième autre membre du bureau**

Monsieur Franck PERRAT a été proclamé huitième autre membre du bureau et immédiatement installé.

**4.9. Élection du neuvième autre membre du bureau**

**4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 28
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d ] ..... 28
- f. Majorité absolue ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHAPON Didier	28	Vingt-huit

**4.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième autre membre du bureau**

Monsieur Didier CHAPON a été proclamé neuvième autre membre du bureau et immédiatement installé.

